

Programme PARTENARIAT 3A – Un tournant

3A propose une initiative visant à restaurer, en l'adaptant aux conditions actuelles et futures, l'esprit de coopération entre tous ses acteurs économiques qui a présidé à sa fondation il y a maintenant plus de 50 ans.

À l'origine, le propriétaire aux Arcs

Les Arcs naissent d'un modèle économique de développement reposant sur les propriétaires de son parc immobilier. Afin de stimuler l'investissement, Roger Godino les place au cœur du projet, en leur octroyant un innovant statut de partenaire. Actionnaires du développement de la station, les propriétaires aux Arcs bénéficient alors d'avantages associés à l'exploitation du domaine, notamment l'accès aux forfaits de remontées mécaniques à prix (très) préférentiel.

L'ère de la résidence de Tourisme

Une fois la taille critique et l'attractivité de la station atteinte, le modèle d'expansion économique se concentre ensuite sur le développement de l'activité touristique. En d'autres mots : les lits chauds. La stimulation économique s'axe alors autour du locataire, avec un propriétaire, incité par la Résidence de Tourisme (RT) à maximiser les périodes de mise en location de son bien. Les sports d'hiver de masse et le brassage des clients prospèrent, parfois au détriment de l'appropriation du site et de ses richesses naturelles : authenticité, patrimoine historique et culturel.

Avenir « durable », la station 4 saisons

Une ère s'achève aujourd'hui. Cette logique de développement manque maintenant de ressort. Les municipalités et acteurs économiques tentent de s'adapter aux aspirations nouvelles. Le respect du terroir et le développement durable sont présentés comme des priorités, tandis que l'accès aux sports d'hiver devient de plus en plus coûteux pour les familles, et attire moins les jeunes générations. De plus, nombre de propriétaires sont en quête d'ancrage plus affirmé et de biens plus spacieux, confortables et personnalisés. Avec la généralisation du télétravail, le Covid accélère ce mouvement, et les résidences secondaires commencent désormais à être pensées comme des lieux à vivre à part entière.

Sur fond de réchauffement climatique, en quête de renouvellement de perspectives à moyen et long terme, les municipalités tentent de répondre à ces nouveaux modes de vie. La montagne 4 saisons devient le nouveau slogan.

Décantation

Nous sommes à la croisée des chemins, avec un nouveau profil de propriétaires qui affleure. Pendant que l'ancien modèle décrépite sur la pente des « lits froids » (avec des propriétaires peu attachés au domaine, ayant épuisé leurs ressources locatives avec des biens en manque flagrant de rénovation et souvent face à des obligations de rénovation énergétique promettant une explosion des charges), un nouveau modèle fleurit et voit naître une communauté d'amoureux des sites, prêts à (s')investir dans l'avenir de leurs enfants, et embrassant toutes les initiatives propices à la station de demain.

Statut « propriétaire 3A »

3A se veut le porte-parole et le fédérateur de ce propriétaire clé pour les rouages du microcosme des Arcs, qui joue dès lors un double rôle : celui d'acteur économique (client) et celui d'acteur instrumental dans le bon fonctionnement de la station, son renom et ses évolutions.

Ce propriétaire, de plus en plus présent, articulant son action sur une base d'attachement et de fidélité aux Arcs, alloue son temps, et ses dépenses, à co-construire une station pérenne, en écho à celle des acteurs locaux du grand ensemble BSM-Les Arcs. Il vient régulièrement dans la station et il y fait venir sa famille, ses amis et y attire des locataires. Il soigne la qualité intérieure de son logement et contribue de façon lucide à la rénovation, notamment thermique, de sa copropriété. Il est exigeant quant à la préservation et à l'amélioration de la qualité exceptionnelle de son environnement, ainsi qu'à l'animation de la station. Il dépense localement et privilégie les fournisseurs qui contribuent à la qualité globale des Arcs. Enfin, conscient des défis auxquels la station devra faire face pour assurer son avenir à long terme, il se sent concerné par les initiatives qu'elle prend dans ce sens, en particulier il est prêt à apporter son concours, incontournable, à la diversification des activités toutes saisons hors ski de piste.

Programme « Partenaire 3A »

Ce « propriétaire 3A », déjà aujourd'hui partenaire actif, mais encore trop souvent individuellement, des instances de la station (Office du Tourisme, commerçants, écoles de ski, domaine skiable...), sera demain le levier précieux pour ne pas dire indispensable des initiatives nouvelles autour de la transition vers un modèle pérenne de la station, de la rénovation du parc immobilier, de l'extension des saisons. Autant de thèmes essentiels pour l'avenir des Arcs. 3A se donne pour mission de fédérer ces propriétaires volontaires, chaque adhésion représentant l'esprit et le partage de nos objectifs communs pour la station de demain. Afin d'apporter de la substance à nos engagements mutuels, 3A crée et lance le programme « Partenaire 3A », reposant sur la création d'un « Pass 3A » permettant une identification simple et fiable de la qualité d'adhérent 3A, avec pour but de renforcer le liant entre nous tous, acteurs à long terme des Arcs, d'aligner nos objectifs, et de faciliter nos initiatives communes.

Le Pass 3A en pratique

Tous les acteurs économiques de la communauté BSM-Les Arcs sont les bienvenus pour construire ce socle d'avenir commun en prenant part au programme Partenaire 3A. L'ensemble des partenaires sera facilement consultable sur le site internet de 3A. L'engagement, la nature et l'étendue des avantages consentis par un Partenaire 3A restent à son entière discrétion, pouvant aussi se retirer de l'initiative à tout moment. En pratique, 3A filtre et véhicule la philosophie de l'engagement à long terme des propriétaires volontaires parties prenantes à stimuler notre économie de station, faciliter les animations, communiquer et catalyser les initiatives de nos partenaires. De leur côté, en adhérant à la logique et reconnaissant l'apport central des propriétaires 3A, nos partenaires facilitent l'utilisation de leurs prestations ou octroient des avantages sur celles-ci.

Le bénéfice de ces avantages Partenaire 3A repose sur une base d'adhésion valide à 3A, et n'inclut aucunement l'ensemble des propriétaires des Arcs, (d'autant plus s'il n'y a pas d'adhésion à la philosophie commune).

Avant d'octroyer un avantage, chaque partenaire est en mesure de vérifier la validité du Pass 3A grâce à une application pour smartphone, disponible gratuitement pour iOS et Android. Chaque propriétaire bénéficiaire doit être en mesure de présenter son Pass 3A, QR code sur support matériel ou smartphone, afin que le partenaire puisse scanner et valider l'avantage.

Beaucoup de partenaires ont déjà accueilli cette initiative en s'engageant à nos côtés. Nous espérons que, conscient du virage entrepris par notre belle station des Arcs, le plus grand nombre rejoindra cette aventure.